

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

**Soixante-huitième session
Genève, 20 – 24 mars 2023**

RAPPORT

adopté par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

INTRODUCTION

1. La soixante-huitième session de l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI (OCIS) s'est tenue du 20 au 24 mars 2023. Étaient présents : M. Igors Ludboržs (président), M. Bert Keuppens (vice-président) et MM. German Deffit, Guan Jian, David Kanja, Danil Kerimi et Kamlesh Vikamsey.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

./.
./.
2. L'OCIS a adopté l'ordre du jour sous réserve de quelques modifications. Celui-ci figure à l'annexe I du présent rapport. Une liste des documents de session figure à l'annexe II.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES, DECLARATION D'ABSENCE DE CONFLIT D'INTERETS ET QUESTIONS TECHNIQUES

3. Les membres présents ont été priés de déclarer tout conflit d'intérêts effectif ou potentiel. Aucun conflit d'intérêts n'a été signalé.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DECOULANT DE LA SESSION PRECEDENTE

4. Le président a appelé l'attention des nouveaux membres de l'OCIS sur un point en suspens, à savoir la révision du mandat de l'OCIS. En 2022, les précédents membres de l'OCIS avaient examiné les modifications qu'il était proposé d'apporter au mandat de l'OCIS afin de refléter les recommandations du CCI, les pratiques en évolution au sein du système des Nations Unies et la propre expérience de l'OCIS. Des points particuliers avaient été examinés avec le Secrétariat et un projet avait été partagé de manière informelle avec les coordonnateurs des groupes régionaux.

5. Les membres actuels de l'OCIS ont décidé de se saisir de cette question, ont délibéré sur chaque point et sont parvenus à un consensus. Le projet révisé sera à nouveau présenté aux coordonnateurs des groupes régionaux pour un examen plus approfondi. À terme, un projet final sera présenté au Comité du programme et budget pour approbation.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : MANDAT DE L'OCIS ET METHODE DE TRAVAIL

6. Le président a présenté aux nouveaux membres de l'OCIS la mission de l'OCIS, qui figure dans le mandat de l'OCIS. Avec le vice-président, ils ont décrit les méthodes de travail de l'OCIS, y compris les difficultés rencontrées au cours des dernières sessions en raison de la pandémie. Les nouveaux membres de l'OCIS ont fait part de leur expérience au sein d'autres organes de surveillance et ont formulé des suggestions sur la manière d'améliorer l'efficacité de l'OCIS.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : VUE D'ENSEMBLE DE L'ORGANISATION ET DES OBJECTIFS STRATEGIQUES – DIRECTEUR GENERAL

7. Le Directeur général, le sous-directeur général chargé du Secteur administration, finances et gestion et la contrôleur ont souhaité la bienvenue à l'OCIS et à ses cinq nouveaux membres. En présentant l'OMPI, en particulier aux nouveaux membres, le Directeur général a commencé par décrire la transformation de l'OMPI au cours des deux dernières années, depuis son arrivée en octobre 2020. Il a particulièrement insisté sur le Plan stratégique à moyen terme de l'OMPI et sur la nécessité de changer la perception de la propriété intellectuelle et de faire en sorte que l'OMPI soit utile aux femmes, aux jeunes et aux petites et moyennes entreprises. L'OCIS a également sollicité l'avis du Directeur général sur les risques significatifs auxquels était confrontée l'OMPI ainsi que sur d'autres questions pertinentes.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : REUNION AVEC LES PRESIDENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET DU COMITE DE COORDINATION DE L'OMPI

8. L'OCIS a eu une réunion intéressante avec le président de l'Assemblée générale de l'OMPI et le président du Comité de coordination de l'OMPI (les présidents). Les discussions ont porté sur la manière dont l'OCIS peut continuer à répondre aux attentes de ces organes directeurs. Les présidents ont également fait part de leurs commentaires sur leurs interactions avec l'OCIS. L'OCIS a remercié les présidents pour le temps qu'ils lui ont consacré.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : VUE D'ENSEMBLE DU SECTEUR ADMINISTRATION, FINANCES ET GESTION

9. Le sous-directeur général chargé du Secteur administration, finances et gestion et son équipe de direction ont présenté à l'OCIS un exposé complet sur son secteur. Le sous-directeur général et l'OCIS ont eu une conversation intéressante sur diverses questions relatives aux opérations, notamment les finances, les achats, les voyages, les technologies de l'information, les langues, la sécurité, le conseil juridique, les bureaux extérieurs, la continuité des activités, la gestion des connaissances et la rénovation du site de l'OMPI.

10. La contrôleur a présenté certains de ses collègues du Département des finances et de la planification des programmes. Un exposé complet a été présenté à l'OCIS concernant le Plan stratégique à moyen terme de l'OMPI et les cadres réglementaires, la gestion fondée sur les risques, la gestion financière et la gestion des risques, les contrôles internes et les solutions d'entreprise. L'OCIS a également posé des questions sur la sélection du nouveau vérificateur externe des comptes et sur la façon dont les rapports sur la performance de l'OMPI étaient établis et validés.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : VUE D'ENSEMBLE DE LA DIVISION DE LA SUPERVISION INTERNE (DSI) (Y COMPRIS L'EXAMEN DU PROJET DE PROCEDURES DE SUPERVISION INTERNE)

Rapport d'activité de la Division de la supervision interne (DSI)

11. Les chefs des sections de la DSI ont présenté à l'OCIS le rapport d'activité trimestriel de la DSI en date du 10 mars 2023. Deux rapports de mission ont été publiés depuis la soixante-septième session, puis ont été examinés en détail par l'OCIS au cours de la présente session.

12. L'OCIS a suggéré d'utiliser un système de notation globale pour chaque rapport de mission. L'OCIS a noté que la DSI s'orientait vers la formulation d'un avis global sur la situation en ce qui concerne les contrôles internes. L'OCIS a également suggéré que des indicateurs de performance clés concernant la rapidité des audits, des évaluations et des enquêtes soient inclus dans les rapports d'activité trimestriels de la DSI, outre ceux qui figurent déjà dans son rapport annuel.

13. L'OCIS a posé des questions sur les missions combinées, telles que l'audit et l'évaluation, ainsi que l'audit et les enquêtes, étant donné qu'il s'agit de disciplines différentes obéissant à des normes distinctes. En ce qui concerne les évaluations de la qualité, la DSI a informé l'OCIS qu'une évaluation externe est réalisée tous les cinq ans pour les fonctions d'audit interne, d'évaluation et d'enquête. Seule la fonction d'audit interne fait l'objet d'une évaluation interne tous les deux ans.

Projet de procédures de supervision interne relatives à la supervision et à la gestion des recommandations

14. L'OCIS a pris note du projet de procédures de supervision interne. Toutefois, compte tenu des contributions éventuelles des nouveaux membres de l'OCIS, le président a décidé de reporter les discussions.

Missions de la DSI

15. Le premier rapport examiné par l'OCIS était le rapport consultatif sur le recours aux sciences du comportement pour renforcer l'application des recommandations issues de l'évaluation dans les programmes consacrés à la propriété intellectuelle et au développement. L'objectif de cette mission était d'utiliser les sciences du comportement pour identifier les obstacles, réduire les frictions et autres éléments contextuels, afin de permettre aux cadres de mettre en œuvre en temps voulu les recommandations formulées dans les rapports d'évaluation. Cette mission a débouché sur huit propositions d'incitations qui seront testées par la DSI en 2023 et 2024. La DSI a précisé à l'OCIS la nature de la mission, à savoir qu'il s'agissait de conseiller la DSI elle-même sur les moyens novateurs d'améliorer le taux de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation. L'OCIS a pris note du rapport et de l'évaluation prévue par la DSI concernant l'efficacité de l'utilisation de ces incitations.

16. Le second rapport examiné par l'OCIS était le rapport du Bureau du Conseiller juridique sur l'audit et l'évaluation combinés. Les résultats ont montré que les services du Bureau du Conseiller juridique étaient conformes à son mandat et pertinents en ce qui concerne les orientations stratégiques de l'Organisation. Le rapport contenait deux recommandations, qui ont été bien accueillies par le Bureau du Conseiller juridique. Le Bureau du Conseiller juridique a été encouragé à développer un système structuré pour gérer le retour d'information des parties prenantes. Lors de l'examen de la recommandation relative à l'élaboration d'un indicateur de performance approprié, le Bureau du Conseiller juridique a mentionné le défi que représente l'élaboration d'un indicateur adapté à son travail qualitatif. L'OCIS a appelé l'attention du Bureau du Conseiller juridique sur les suggestions de la DSI qui ont été décrites dans le rapport comme une source d'inspiration pour l'élaboration des indicateurs de performance. Le Bureau du Conseiller juridique a assuré à l'OCIS qu'il était satisfait du calendrier de mise en œuvre des deux recommandations, en précisant que certains travaux préliminaires avaient déjà été entamés.

Enquêtes

17. L'OCIS a été informé de l'état d'avancement des enquêtes. Depuis le dernier rapport, datant du 30 novembre 2022, neuf nouvelles affaires ont été ouvertes et 10 anciennes affaires ont été clôturées, dont six après une évaluation préliminaire et quatre après une enquête approfondie. Les allégations de faute se sont avérées justifiées dans deux des dossiers. Un rapport à l'intention de la direction a été établi durant la période considérée, sur les obligations qui incombent aux fonctionnaires au regard de leur résidence dans la région de leur lieu d'affectation. Au 9 mars 2023, on comptait 23 enquêtes en cours, dont cinq étaient soumises à une évaluation préliminaire, huit faisaient l'objet d'une enquête complète et 10 étaient en suspens. Des 23 enquêtes en cours, quatre ont été enregistrées en 2021, 13 en 2022 et six en 2023.

18. L'OCIS s'est interrogé sur la pertinence de la prise en charge par la Section des enquêtes d'une affaire pour une organisation des Nations Unies basée à Genève, en raison de l'incidence sur les ressources de la DSI. Un membre de l'OCIS s'est excusé de prendre part à cette discussion en raison du conflit d'intérêts potentiel, étant donné qu'il fait actuellement partie de l'organe de surveillance de l'autre organisation.

19. L'OCIS s'est également réuni en séance privée avec le chef de la Section des enquêtes, qui était également le responsable par intérim de la DSI.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DE SUPERVISION HAUTEMENT PRIORITAIRES

20. L'OCIS a examiné avec les chefs des sections de la DSI et la contrôleuse présents l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations au 28 février 2023. Au total, 82 recommandations relatives à la supervision ont été émises, dont 64 émanaient de la DSI, 12 du vérificateur externe des comptes, une de l'OCIS et cinq du Corps commun d'inspection (CCI). Les recommandations du CCI sont suivies par le Bureau du contrôleur et font l'objet d'un rapport au PBC. Si l'on exclut les recommandations du CCI, 23%, soit 18 des 77 recommandations en suspens de la DSI, du vérificateur externe des comptes et de l'OCIS étaient hautement prioritaires.

21. Des progrès substantiels ont été constatés dans la mise en œuvre des recommandations. Depuis le dernier point du 30 novembre 2022, le nombre de recommandations en suspens relatives à la supervision de 2015, 2017 et 2018 a diminué, passant de neuf à deux. Au cours de la même période, le nombre de recommandations en suspens du CCI est passé de 18 à cinq.

22. Dans l'ensemble, l'OCIS était satisfait de la procédure de suivi, y compris de la manière dont les recommandations ont été clôturées sur la base de l'examen des documents justificatifs. L'OCIS a noté que, outre la gestion du suivi de la mise en œuvre des recommandations au moyen du logiciel d'audit, la DSI travaillait également en étroite collaboration avec le Bureau du contrôleur pour rappeler aux chefs qu'ils devaient mettre en œuvre les recommandations.

23. Pour assurer la transparence dans l'établissement des rapports et permettre une meilleure gestion de la procédure de suivi, l'OCIS a suggéré de consigner le nombre de fois où la date de mise en œuvre a été révisée. Étant donné que le logiciel d'audit indiquait uniquement la dernière date révisée de mise en œuvre, l'OCIS a suggéré que des informations supplémentaires soient consignées dans le mémorandum trimestriel de la DSI sur les recommandations en suspens, qui est adressé au Directeur général avec copie à l'OCIS, en indiquant plusieurs dates révisées de mise en œuvre, si cela s'applique, et la ou les raisons de ces révisions. Il a suggéré en outre d'inclure les détails des recommandations hautement prioritaires dans ce mémorandum trimestriel.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : PROJET DE RAPPORT FINANCIER ET D'ÉTATS FINANCIERS

24. La contrôleuse et directrice du Département des finances et de la planification des programmes, ainsi que la directrice de la Division des finances, le trésorier et le contrôleur adjoint ont présenté à l'OCIS un exposé complet sur les principales activités de la Division des finances, y compris une vue d'ensemble des recettes de l'OMPI, des flux de trésorerie et des volumes de transactions pour l'année 2022. La directrice de la Division des finances a présenté les projets d'état de la performance financière et d'état de la situation financière, en expliquant les principaux changements en 2022 par rapport à 2021. L'OCIS a également eu une discussion approfondie sur les placements avec le trésorier, compte tenu des résultats de l'année précédente et de la conjoncture économique actuelle. L'OCIS a déclaré attendre avec intérêt des discussions plus approfondies sur les placements de l'OMPI, y compris sur le cadre de gouvernance des placements. L'OCIS a formulé quelques suggestions qui tombaient à point nommé du fait de l'évaluation interne à venir. L'OCIS a également indiqué attendre avec impatience de recevoir le projet d'états financiers pour 2022 d'ici la fin du mois de mars 2023.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : VERIFICATION EXTERNE DES COMPTES – POINT SUR LES AUDITS DE 2022 (RAPPORTS FINANCIERS ET SUR L'EXECUTION DU PROGRAMME)

25. L'OCIS a rencontré le représentant du vérificateur externe des comptes, qui a fait le point sur la vérification en cours des états financiers de l'OMPI pour 2022. La direction était également présente. L'OCIS a demandé des précisions sur les domaines d'intérêt recensés par le vérificateur externe des comptes. En outre, l'OCIS a confirmé les délais dans lesquels le rapport final de l'audit et le projet de rapport d'audit détaillé seraient mis à disposition par le vérificateur externe afin de permettre à l'OCIS de s'acquitter de son mandat en ce qui concerne l'examen des rapports d'audit avant leur présentation au Comité du programme et budget. Cela est prévu pour la mi-mai 2023.

26. Conformément à son mandat, l'OCIS s'est réuni en séance privée avec le représentant du vérificateur externe des comptes.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : VUE D'ENSEMBLE DU SECTEUR DES BREVETS ET DE LA TECHNOLOGIE

27. La vice-directrice générale chargée du Secteur des brevets et de la technologie et ses cadres supérieurs ont présenté à l'OCIS un exposé complet. L'OCIS a pris note des domaines d'intérêt du secteur, savoir l'amélioration du service à la clientèle, l'intensification des activités de sensibilisation et la formation du personnel. L'OCIS a également pris note des tâches et des responsabilités de la Division du droit des brevets et de la technologie, du Département des affaires juridiques et internationales du PCT et du Département des services du PCT. L'OCIS a pris note en outre du programme sur la propriété intellectuelle et l'égalité des sexes, du plan d'action et des attentes pour 2023. L'OCIS a demandé des précisions sur la numérisation qui, selon la vice-directrice générale, faisait partie intégrante de l'amélioration du service à la clientèle.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : VUE D'ENSEMBLE DU SECTEUR DES MARQUES ET DES DESSINS ET MODELES

28. La vice-directrice générale chargée du Secteur des marques et des dessins et modèles et ses cadres supérieurs ont présenté à l'OCIS un exposé sur le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques, le système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels et le système de Lisbonne concernant l'enregistrement international des appellations d'origine et des indications géographiques. Ils ont également informé l'OCIS de la manière dont ils administraient les programmes de l'OMPI relatifs à la législation sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques. L'OCIS a demandé pourquoi le nombre d'enregistrements était si faible dans certaines régions et comment elles abordaient les défis liés aux petites et moyennes entreprises (PME).

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR : VUE D'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

29. La directrice du Département de la gestion des ressources humaines a présenté à l'OCIS un exposé sur les ressources humaines à l'OMPI. La directrice a présenté les chiffres sur les effectifs, la représentation géographique du personnel, la situation de l'OMPI en termes de parité hommes-femmes et ses objectifs pour 2023, ainsi que la parité hommes-femmes et la répartition géographique pour le personnel en poste et les candidats. La directrice a également présenté de manière détaillée la stratégie en matière de ressources humaines, en décrivant les objectifs organisationnels et les défis respectifs, y compris les modalités de travail à distance, les activités planifiées et les mesures et responsabilités correspondantes. L'OCIS a demandé des précisions sur l'utilisation de logiciels de vérification des antécédents des employés, sur les

principaux risques auxquels le département est confronté et sur les mesures prises pour prévenir les fautes commises par le personnel. L'OCIS a été informé de l'état d'avancement du processus de recrutement du directeur de la DSI.

POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR : VUE D'ENSEMBLE DU BUREAU DU CONSEILLER JURIDIQUE

30. La conseillère juridique par intérim, ainsi que les chefs de la Section des contrats et des questions juridiques générales, de la Section des affaires juridiques et statutaires et de la Section du droit administratif ont présenté à l'OCIS un exposé sur les activités du Bureau du Conseiller juridique. L'OCIS a pris note des rôles et des responsabilités ainsi que des services et des clients des trois sections. L'OCIS a également posé des questions sur le rôle du Bureau du Conseiller juridique dans les enquêtes de la DSI, dans le travail du chef du Bureau de la déontologie et dans le rôle du chef de la conformité. L'OCIS a noté que le Bureau du Conseiller juridique avait contribué à la sélection du vérificateur externe, en plus d'avoir assuré le secrétariat dans le processus de sélection des membres de l'OCIS.

POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR : DEONTOLOGIE : VUE D'ENSEMBLE DU BUREAU DE LA DEONTOLOGIE DE L'OMPI ET INFORMATIONS ACTUALISEES SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL

31. La chef du Bureau de la déontologie a présenté à l'OCIS un exposé complet sur les principales activités du Bureau de la déontologie, notamment en ce qui concerne la formation et la sensibilisation, les conseils et avis confidentiels, la révision de la politique et les déclarations de situation financière. La chef du Bureau de la déontologie a également fait le point sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2023. L'OCIS a demandé des précisions sur la politique en matière de protection contre les représailles et sur la manière dont celle-ci était mise en œuvre au sein de l'OMPI. L'OCIS a également fait le point sur la formation obligatoire sur la déontologie et a conseillé à la chef du Bureau de déontologie de se coordonner avec le vérificateur externe des comptes en ce qui concerne la question de ce dernier sur le taux de conformité. L'OCIS a pris note des politiques en cours d'élaboration relatives aux dons et aux activités exercées en dehors du Bureau international et a suggéré d'élaborer une politique sur les conflits d'intérêts.

POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR : SEANCE D'INFORMATION AVEC LES REPRESENTANTS DES ETATS MEMBRES

32. Conformément au mandat de l'OCIS, une séance d'information a eu lieu avec les États membres. L'OCIS a informé les représentants des États membres des délibérations tenues au cours de la session et a répondu aux questions posées par les délégués présents.

POINT 18 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES

Rapports de l'OMPI concernant les placements

33. La direction a présenté à l'OCIS le rapport sur le rendement des placements ainsi que le rapport de suivi des placements pour décembre 2022 et janvier 2023; ces documents ont été établis respectivement par les conseillers en matière de placements et le dépositaire.

34. L'OCIS a examiné les documents reçus. L'OCIS a constaté que les informations fournies montraient qu'au cours de la période considérée, et par rapport aux indices de référence en matière de placements, tous les éléments du portefeuille de placements de l'OMPI avaient produit des résultats globalement conformes aux indices de référence et avaient été gérés conformément aux lignes directrices et à la stratégie énoncées en matière de placements. Il a également constaté que le dépositaire n'avait fait état d'aucune infraction, qu'elle soit active ou passive, et qu'il n'avait justifié aucune exception.

35. L'OCIS a précisé que son rôle se limitait à transmettre les informations contenues dans le rapport sur le rendement des placements et le rapport de suivi des placements, et ne donnait aucune garantie à cet égard.

Prochaine session

36. La prochaine session est prévue du 30 mai au 2 juin 2023. Le projet d'ordre du jour pour la prochaine session a été examiné et établi par l'Organe, pour adoption au début de la réunion :

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Déclaration d'absence de conflit d'intérêts et questions techniques
- 3) Questions découlant de la session précédente
- 4) Réunion avec le Directeur général
- 5) Supervision interne (y compris le rapport annuel de la DSI pour 2022 et la révision du projet de procédures de supervision interne)
- 6) Suivi des recommandations relatives à la supervision (notamment des recommandations du Corps commun d'inspection (CCI), du vérificateur externe des comptes et de l'OCIS)
- 7) Point sur les questions du Comité du programme et budget (Préparatifs pour la trente-sixième session du PBC)
- 8) Point sur la gestion des risques et le cadre de contrôle interne
- 9) Rapports financiers : Rapport financier annuel et états financiers pour 2022
- 10) Point sur le cadre et les politiques de gouvernance des placements
- 11) Vérification externe des comptes : Rapport du vérificateur externe de comptes et des opinions d'audit
- 12) Point sur la procédure de sélection du vérificateur externe des comptes
- 13) Déontologie : Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2022 et mise en œuvre du programme de travail pour 2023
- 14) Médiateur : Rapport d'activité pour 2022
- 15) Propositions de modification du mandat de l'OCIS
- 16) Rapport annuel de l'OCIS pour 2022
- 17) Séance d'information avec les représentants des États membres
- 18) Questions diverses

[Les annexes suivent]



WO/IAOC/68/1
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 17 MAI 2023

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

**Soixante-huitième session
Genève, 20 – 24 mars 2023**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation des nouveaux membres, déclaration d'absence de conflit d'intérêts et questions techniques
3. Questions découlant des sessions précédentes
4. Mandat de l'OCIS et méthode de travail
5. Vue d'ensemble de l'Organisation et des objectifs stratégiques – Directeur général
6. Réunion avec les présidents de l'Assemblée générale et du Comité de coordination de l'OMPI
7. Vue d'ensemble du Secteur administration, finances et gestion
8. Vue d'ensemble de la Division de la supervision interne (DSI) (y compris l'examen du projet de procédures de supervision interne)
9. Examen des recommandations de supervision hautement prioritaires
10. Projet de rapport financier et d'états financiers

11. Vérification externe des comptes : point sur les audits de 2022 (rapports financiers et sur l'exécution du programme)
12. Vue d'ensemble du Secteur des brevets et de la technologie
13. Vue d'ensemble du Secteur des marques et des dessins et modèles
14. Vue d'ensemble du Département de la gestion des ressources humaines
15. Vue d'ensemble du Bureau du Conseiller juridique
16. Déontologie : Vue d'ensemble du Bureau de la déontologie de l'OMPI et informations actualisées sur la mise en œuvre du programme de travail
17. Séance d'information avec les représentants des États membres
18. Questions diverses

[L'annexe II suit]



WO/IAOC/68/INF/1
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 17 MAI 2023

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

**Soixante-huitième session
Genève, 20 – 24 mars 2023**

LISTE PROVISOIRE DES DOCUMENTS

POINT 1 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- [1a] Ordre du jour
- [1b] Calendrier
- [1c] Liste des documents

POINT 2 : DÉCLARATION D'ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS ET QUESTIONS TECHNIQUES

Aucun document : compte rendu verbal

POINT 3 : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SESSION PRÉCÉDENTE

Aucun document : compte rendu verbal

POINT 4 : MANDAT DE L'OCIS ET MÉTHODE DE TRAVAIL

[4a] Brochure du Règlement financier et du règlement d'exécution du Règlement financier de l'OMPI (en vigueur au 1^{er} janvier 2023)

POINT 5 : VUE D'ENSEMBLE DE L'ORGANISATION ET DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Aucun document : compte rendu verbal

POINT 6 : RÉUNION AVEC LES PRÉSIDENTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DU COMITÉ DE COORDINATION DE L'OMPI

Aucun document : compte rendu verbal

POINT 7 : VUE D'ENSEMBLE DU SECTEUR ADMINISTRATION, FINANCES ET GESTION

[7a] Vue d'ensemble des cadres réglementaires, du processus de gestion axée sur les résultats, de la gestion financière et de la gestion des risques (Secteur administration, finances et gestion/Département des finances et de la planification des programmes), 21 mars 2023

POINT 8 : VUE D'ENSEMBLE DE LA DIVISION DE LA SUPERVISION INTERNE (DSI) (Y COMPRIS L'EXAMEN DU PROJET DE PROCÉDURES DE SUPERVISION INTERNE)

Division de la supervision interne :

[8a] Projet de procédures de la DSI en matière de supervision et gestion des recommandations, 28 novembre 2022

[8b] Rapport d'activité de la DSI – soixante-huitième session, 10 mars 2023 (Référence : IOD-IAOC023/01)

Audit :

[8c] Audit et évaluation combinés du Bureau du Conseiller juridique, 16 février 2023 (Référence : IA 2022-01)

Évaluation :

[8d] Activités consultatives – Recours aux sciences du comportement (nudges) pour renforcer l'application des recommandations issues de l'évaluation dans les programmes consacrés à la propriété intellectuelle et au développement, 28 février 2023 (Référence : EVAL : 2022-04)

Enquêtes :

POINT 9 : EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DE SUPERVISION HAUTEMENT PRIORITAIRES

[9a] Recommandations en suspens du Corps commun d'inspection (CCI) relatives à la supervision, au 28 février 2023

[9b] Recommandations en suspens révisées du Corps commun d'inspection (CCI) relatives à la supervision, au 28 février 2023

POINT 10 : PROJET DE RAPPORT FINANCIER ET D'ÉTATS FINANCIERS

[10a] Exposé PowerPoint : Exposé présenté à la Division des finances, 22 mars 2023

[10b] Exposé PowerPoint : Projet d'états financiers pour 2022, 22 mars 2023

POINT 11 : AUDIT EXTERNE : POINT SUR LES AUDITS DE 2022 (RAPPORTS FINANCIERS ET SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME)

Aucun document : compte rendu verbal

POINT 12 : VUE D'ENSEMBLE DU SECTEUR DES BREVETS ET DE LA TECHNOLOGIE

[12a] Exposé PowerPoint – Exposé présenté à l'OCIS, Secteur des brevets et de la technologie, 23 mars 2023

[12b] Exposé PowerPoint – Département des affaires juridiques et internationales du PCT, 23 mars 2023

[12c] Exposé PowerPoint – Département des services du PCT, 23 mars 2023

[12d] Exposé PowerPoint – Division du droit des brevets et de la technologie, 22 mars 2023

[12e] Exposé PowerPoint – Point sur le PCT, 23 mars 2023

[12f] Exposé PowerPoint – Division du droit des brevets et de la technologie –
Traités, 23 mars 2023

**POINT 13 : VUE D'ENSEMBLE DU SECTEUR DES MARQUES ET DES DESSINS ET
MODÈLES**

[13a] Exposé PowerPoint – Vue d'ensemble du Secteur des marques et des
dessins et modèles, 23 mars 2023

**POINT 14 : VUE D'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT DE LA GESTION DES
RESSOURCES HUMAINES (DGRH)**

[14a] Exposé PowerPoint – Les ressources humaines à l'OMPI, 20 mars 2023

POINT 15 : VUE D'ENSEMBLE DU BUREAU DU CONSEILLER JURIDIQUE

Aucun document : compte rendu verbal

**POINT 16 : DÉONTOLOGIE : VUE D'ENSEMBLE DU BUREAU DE LA DÉONTOLOGIE DE
L'OMPI ET INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LA MISE EN ŒUVRE DU
PROGRAMME DE TRAVAIL**

[16a] Point sur le Bureau de la déontologie – 23 mars 2023

[16b] Point sur la mise en œuvre du programme de travail du Bureau de la
déontologie – 23 mars 2023

**POINT 17 : SÉANCE D'INFORMATION AVEC LES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS
MEMBRES**

Aucun document : compte rendu verbal

POINT 18 : QUESTIONS DIVERSES

[18a] Rapport de la soixante-septième session (document WO/IAOC/67/2)

[18b] Programme de travail évolutif de l'OCIS de la soixante-huitième à la
soixante et onzième session

Rapports concernant les placements :

[18c] Crédit Suisse – Rapports de suivi des placements pour
décembre 2022 et janvier 2023

[18d] MBS Capital Advice – Rapports sur le rendement des placements
pour décembre 2022 et janvier 2023

[Fin de l'annexe II et du document]